

Lainville, le 21 avril 2021

PV DE L'AG du 27 mars 2021 en visioconférence à 15 h

Présents : Mmes BEJOTTES – AVENARD-PROUST – JEGOU – LECOUSTRE – MACHADO – PIQUEREL

Mrs CALLEJON – HAMEL- HERBIN- TACHAIN

Absents excusés : Mrs BREDIN – DEBSKI

Claude Calléjon, Président, remercie tous les participants d'être présents à cette première AG en visioconférence du fait de la crise sanitaire et en conformité avec la réglementation SCC.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mr Calléjon explique que 2020 a été une « année blanche ». En effet, les expositions ont été annulées les unes après les autres tant par le DCF que par la SCC. Il n'y a pas eu de régionale non plus. La Nationale a été maintenue jusqu'à la dernière minute avant d'être annulée, elle aussi. Il n'y a donc eu aucun titre de champion de France de décerné. Il y a eu très peu de séances de confirmation sauf à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. Le Comité a quand même travaillé et s'est réuni en visio. Les points essentiels traités ont été la santé (protocole CMD) et le problème des oreilles coupées.

Le DCF a été mis sur le fait accompli : l'interdiction de couper les queues. Tout chien doit être naturel, sinon il ne pourra pas faire d'exposition.

Cette année pas de revue car pas de résultat d'exposition ni de compte-rendu de régionales. A la place, création d'une Newsletter avec renseignements, informations et nouvelles diverses. Cela a permis de faire des économies. Stéphanie Avenard a remanié totalement le site internet maintenant plus clair et plus facile d'utilisation.

La Nationale d'élevage devait se dérouler le 23 mai à Dannemarie (délégation Alsace). Au comité et au vu de la crise sanitaire, on a estimé qu'elle était mal positionnée. Une date en septembre est plus appropriée. Il y a eu beaucoup de travail avant la certitude que l'organisation ne pourrait pas se faire. Pareil pour Le Boxdobrott.

Un article sur la race dans la revue Mail Pet and Co a été rédigé et illustré par Valérie Béjottes et Virginie PiquereL. Il mettra en valeur le dob naturel.

Un travail contre les marchands de chiots à oreilles coupées a été fait avec Laurie Lecoustre. Nous avons contacté les organismes compétents. La finalité est que plus aucun chien à oreilles coupées ne circule dans le pays.

Les adhésions sont trop faibles : 102 au lieu de 158. Oubli sans doute des éleveurs. Il faudra faire le point dans un mois et demi.

Le Comité a accepté la démission de Samantha Acres avec regret. Nous la remercions pour son travail.

La Régionale du 21 avril en Provence- Côte d'Azur a été annulée. Celle du 15 août en Bretagne et celle du 3 octobre dans le Nord-Pas de Calais sont, pour l'instant, maintenues. Le championnat de France début juin vient aussi d'être annulé.

A la SCC, nous avons un nouvel interlocuteur et nouveau Président : Mr Alexandre Balzer.

Mr Calléjon termine par l'idée que cette année a été très particulière et il espère ne pas la voir se répéter. Il passe la parole à Mme Eliane Jegou, trésorière.

RAPPORT FINANCIER

Le bilan laisse apparaître un déficit de 4 580 euros. Cela est dû au manque d'adhésions et pas de rentrée d'argent avec la SCC car pas de confirmations. La Revue a coûté cher : 3 200 euros.

Les comptes de banque sont les suivants :

- Société Générale : 2 750 euros
- Crédit du Nord : 3 934 euros
- Livrets Crédit du Nord : 80 857 et 2034 euros
- Soit un disponible d'environ 90 000 euros

Pour le prévisionnel, on espère plus d'adhérents, ce qui permettrait un bénéfice de 830 euros. Tout dépendra aussi de la crise sanitaire.

Claude Calléjon insiste sur le fait que le manque d'adhérents engendre une perte énorme. Le DCF fait beaucoup pour essayer d'en récupérer (adhésions couple par exemple) mais ça ne suffit pas.

Eliane donne une information rapportée par Serge Debski : seulement 460 naissances cette année. En 25 ans, cela a beaucoup diminué. Claude précise qu'il y a très peu de chiots par rapport à la demande. Si trop d'attente, les futurs acquéreurs se tournent vers d'autres races. Il conseille donc d'attendre et de ne pas acheter à l'étranger. Il vaut mieux acheter dans le cheptel français.

Suite au rapport financier, quitus est demandé à la Trésorière et au Comité par Jean-Marie Valigny. Il est approuvé par 18 voix sur 20.

SANTE

Il est demandé à Virginie Piquerel de faire un état des lieux en matière de santé. Elle commence par constater qu'en ce qui concerne les dysplasies, une grande majorité est A, il y a peu de B mais on voit apparaître des C et D plutôt chez les chiens importés. Laurie Lecoustre complète en donnant les chiffres suivants :

- sur 27 femelles : 24 A ; 1 B ; 2 C
- sur 13 mâles : 12 A ; 1 C

Elle confirme que cela touche plutôt les chiens importés principalement de Russie. Elle précise qu'il est intéressant de tenir compte des lignes de Morgan qui apparaissent sur les comptes-rendus de lecture car il peut y avoir une incidence sur une arthrose future. Il serait donc bien d'en informer les propriétaires.

Virginie reprend la parole concernant les tares oculaires. Rien à signaler, les dépistages restent négatifs.

Valérie Béjottes demande à prendre la parole concernant la saisie des résultats d'exams sur le site de la SCC. Elle explique qu'elle perd de plus en plus de temps pour ces saisies car il y a encore trop d'irrégularités. Elle rappelle les principes suivants aux propriétaires :

- éviter d'envoyer les résultats en double en s'assurant que les exams ont bien été saisis
- pour les chiens étrangers, les inscrire au préalable à la SCC, sinon le chien est dit « introuvable » et la saisie ne peut pas s'opérer
- bien vérifier que le résultat comporte le numéro d'ordre du vétérinaire ayant pratiqué l'examen et si le vétérinaire est étranger, il n'est pas non plus reconnu par la SCC.

Virginie en profite pour rappeler la procédure de validation des confirmations des chiens à l'importation. Il faut monter un dossier et l'envoyer au DCF avant que Virginie l'envoie à la SCC :

- papier de confirmation
- pedigree d'origine
- résultats hanches/tares oculaires
- validation DCF
- envoi SCC

Les procédures sont expliquées sur le site. Si la procédure n'est pas respectée, le Professeur Fayolle ne peut pas répondre.

Concernant la cardiomyopathie, Virginie avoue évoquer un sujet sensible sur lequel elle est très souvent sollicitée. Il existe des recommandations européennes en la matière mais il n'y a pas de solution facile car c'est une maladie très complexe. Elle estime qu'aujourd'hui, acheter un Dobermann, c'est avoir « une épée de Damoclès » au-dessus de la tête. Il y a la génétique mais il y a aussi de multiples facteurs : l'alimentation ? Les perturbateurs endocriniens ? ...

S'en suit une discussion sur le sujet entre les différents intervenants et adhérents. Sont évoqués également les cas nombreux de cancers.

UTILISATION

Richard Bredin étant excusé, c'est Didier Tachain qui prend la parole. L'année a été également restreinte par la crise du Covid. L'annulation du Boxdobrott d'abord. On a tenté de dispatcher sur d'autres manifestations. A Vichy par exemple où ont pu participer à un concours de ring Krystel Rolland et Annick Joyeux. On a pu faire le jubilee pour I-Roreck Rasham Von Bolcanstern, le chien de Krystel.

En 2021, c'est le même principe, concours IGP et obéissance en avril et en ring en fin d'année.

Il y aura une proposition d'envoyer deux chiens à l'IFH, championnat de France.

DELEGATIONS

Claude nous informe que seulement 2 régionales seront prévues.

Il rappelle que 3 délégations restent à pourvoir : Rhône-Alpes, Aquitaine, Val de Loire.

Il explique que lorsqu'il y a cessation des fonctions de délégués, qu'elle qu'en soit la cause, le délégué doit rendre, dans les 15 jours qui suivent, sa trésorerie et le reliquat des objets appartenant au DCF (flots, coupes...) auprès d'Eliane Jegou. Un courrier a été envoyé en ce sens aux délégués.

La parole est donnée à Stéphanie Avenard-Proust

REVUE ET NEWS LETTER

Pas de revue cette année faute de contenu et de coût. A la place, les adhérents vont recevoir par mail une news letter à la fin du mois de mars. La première a été la convocation à cette AG qui a servi de test.

Le site a été refait intégralement. Stéphanie demande à ce que lui soient signalées les éventuelles erreurs.

COURRIER

Claude Calléjon nous lit la lettre de Samantha Acres concernant la santé du Dobermann et l'étude Blitten sur la cardio. Le comité a trouvé ce sujet intéressant et complet. Il va être étudié, le DCF s'en occupe.

DIVERS

Laurie Lecoustre désire revenir sur le sujet de la coupe d'oreilles. Il y a un peu plus de 2 ans, on a vu arriver en France des chiots aux oreilles coupées à l'importation. Claude et elle-même ont contacté le service spécialisé du Ministère de l'Agriculture pour interpeler sur ce sujet. Une plainte a été déposée par Claude pour un élevage ayant pignon sur rue à Paris et contre un acheteur-revendeur dans le Sud de la France. A la suite de cette plainte, des personnes ont été mises en garde à vue et le dossier est maintenant en cours devant la justice.

Ces chiens viennent de Serbie, pays où la coupe n'est pas autorisée et qui a ratifié la Convention Européenne contre la Maltraitance animale. Il serait souhaitable qu'on lance des procédures contre les détenteurs de chiens à oreilles coupées car c'est une infraction pénale. Ces détenteurs, d'ailleurs, ne déclarent pas toujours les chiots à l'I-CAD ; ce qui est également un problème. Une lettre a également été envoyée à Mr Dombrevail, député. L'Ordre des vétérinaires est également concerné puisque les praticiens doivent faire des signalements.

Laurie et Virginie rappellent qu'en outre, ces chiots présentent souvent des problèmes de santé et/ou de comportement.

Une discussion s'engage à ce sujet.

QUESTIONS

Avant de clore l'Assemblée, le Président demande s'il y a des questions.

Samantha Acres suggère que pour augmenter les adhésions, des avantages devraient être octroyés aux adhérents et apparaître sur le site. Claude confirme que cela a été vu en réunion de comité et que des partenariats vont être envisagés.

Mr Jean-Marie Valigny demande si des TAN/TAT seront organisés. Il lui est répondu oui si les régionales (en Bretagne et dans le Nord) ont lieu. Idem pour le TC si Nationale et autres régionales. Les renseignements seront alors mentionnés sur le site. Didier Tachain précise que pour les BH et CSAU, cela se fera dans le cadre des concours habituels (IGP, ring) en fonction du calendrier de la SCC.

Krystel Rolland demande s'il y aura une version mobile pour le site internet. Stéphanie répond que cet accès existe déjà et s'adapte sur l'écran d'un mobile. Krystel dit que ça ne marche pas. Stéphanie va regarder et s'en occuper.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités et n'ayant plus de questions, le Président clôt la séance à 17 h 15.

Le Président

La Secrétaire

Claude Calléjon

Valérie Béjottes